



# Avertissement

**BLEUET NAIN**

No 09 – 13 juillet 2010

## EN BREF :

- Sommaire météorologique du 4 au 10 juillet 2010.
- Stades phénologiques.
- Mauvaises herbes.

## Sommaire météorologique du 4 au 10 juillet 2010

### *Côte-Nord*

L'ensemble des secteurs a connu des périodes de pluie et d'ensoleillement.

### *Saguenay—Lac-Saint-Jean*

Tous les secteurs ont reçu un peu de pluie, mais en général, ce n'est pas suffisant.

## Stades phénologiques

### *Côte-Nord*

#### Année de récolte :

L'ensemble des secteurs : stade 11 (fruits verts).

#### Année de végétation :

La croissance des nouvelles pousses varie de 10 à 18 cm.

### *Saguenay—Lac-Saint-Jean*

#### Année de récolte :

Stades 11 et 13 (fruits bleus ou noirs).

## Année de végétation :

La croissance des plants varie en moyenne de 10 à 25 cm selon les secteurs. Elle est en fonction du niveau d'intensité de la sécheresse que nous traversons actuellement.

## Mauvaises herbes

### **Côte-Nord**

Peuplier faux-tremble, saule, bouleau, aulne, fougère, apocyn.

### **Saguenay—Lac-Saint-Jean**

Peuplier faux-tremble, saule, bouleau, aulne, fougère, apocyn, laitue du Canada, faux houx.

### **Désherbage au super-éponge**

Les activités de désherbage avec le super-éponge ont débutées principalement pour le contrôle des mauvaises herbes arbustives basses ou moyennes. Vous pouvez consulter la section « Utilisation du super-éponge » du « Guide de production du bleuets nain semi-cultivé au Québec » pour obtenir de l'information sur cette technique de désherbage. Vous avez accès au document en cliquant sur le lien suivant : <http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/Documents/cahier%20super-%c3%a9ponge.PDF>. Vous pouvez également obtenir de l'information sur la fougère aigle dans l'avertissement No 05 du 8 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05bn10.pdf>).

**Avertissement :** le contrôle de ces mauvaises herbes avec le super-éponge se fait du début juillet jusqu'à la fin août pour les champs en pousse végétative. Pour les champs en année de récolte, il faut attendre la fin de la cueillette des bleuets.

La laitue du Canada (*Lactuca canadensis*, voir photos A, B et C) est une plante qui a fait récemment son apparition dans les bleuetières. Elle s'implante principalement le long des chemins et, par la suite, elle s'étend à la grandeur du champ si elle n'est pas bien contrôlée.

Il est **très important** de la détruire avant qu'elle ne produise des graines afin d'en limiter sa progression. Pour les champs où elle n'est pas trop abondante, les plants peuvent être arrachés à la main et laissés sur place. Par contre, si elle se retrouve en abondance, un contrôle chimique est recommandé avec le super-éponge.



Photo A : laitue du Canada (*Lactuca canadensis*)  
Source : MAPAQ



Photo B : laitue du Canada (*Lactuca canadensis*)  
Source : MAPAQ





Photo C : laitue du Canada (*lactuca canadensis*)  
Source : MAPAQ

Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2  
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694  
Courriel : [Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – bleuets nains – 13 juillet 2010**

